

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/...../T/2017 pour les travaux de parachèvement de construction du lycée communal Gihororo, le lycée communal Gikomero et l'ECOFO Gipfuvya.

Date de publication :/...../ 2017

Date d'ouverture des offres:/...../ 2017

Objet de l'Appel d'Offres

- La commune de RANGO invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la **réalisation des travaux de parachèvement de construction du lycée communal Gihororo, le lycée communal Gikomero et l'ECOFO Gipfuvya.**

La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". La Commune de RANGO à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés pour lesquels cet appel d'offres est lancé.

Spécification du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales et étrangères établies au Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un lot des **travaux de parachèvement de construction du lycée communal Gihororo, le lycée communal Gikomero et l'ECOFO Gipfuvya.**
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de **trois (3) mois calendrier.**

Conditions de participations

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune RANGO

Moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : 50 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et 50 000 fbu au compte N° 49493 ouvert à l'IBB au nom de la commune de RANGO.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,
Tél 69 090 720 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Visite du site

10. Une visite guidée des sites sera organisée le 5/7 2017 à partir de 10 heures 00 min. Le lieu de rencontre sera le chef-lieu de la Commune RANGO.

Présentation de l'offre

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de huit cent mille (800.000) fbu.

Le chèque certifié ou de banque n'est pas accepté.

12. Les offres doivent être soumises à : La **Commune de RANGO**
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le** 21/7 **2017** à **9 heures 00min.**

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 21/7 **2017** à 9 heures 30 min. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification des soumissionnaires

15. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
5. L'Attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité;
6. Le Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF);
7. Le Registre de commerce (copie);
8. L'Attestation de non faillite du tribunal de commerce valide;
9. Adresse fixe et connue du soumissionnaire;
10. L'Attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité en original.

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ;

16.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à mesure de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation de capacité financière (ou ligne de crédit) et un chiffre d'affaire annuel moyen de soixante millions (60.000.000 FBU) au cours des deux dernières années 2015-2016.

NB: Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées à soumissionner.

Fait à RANGO, le 19/06/2017

HARERIMANA Suavis

Administrateur Communal et

Personne Responsable des Marchés Publics

